

30 mai 2008

S'ABONNER
→ AU TEMPS

LETEMPS.CH

LE JOURNAL

Sommaire complet
 Editorial
 Zooms
 Temps fort
 International
 Suisse
 Régions
 Economie
 Finance
 Sports
 Société
 Culture
 Eclairages
 Courrier lecteurs
 Météo

LA FINANCE

Finance
 Fonds placement
 Marchés
 Economie

LES RENDEZ-VOUS

Carrières
 Immobilier
 Samedi culturel
 Disques
 Livres
 Multimédia

LES PLUS DU WEB

Dossiers
 Photos
 Vidéos
 Dessins
 Blogs
 Forums
 Archives
 Revue de presse
 Newsletters
 Hors-séries
 Netvibes
 Flux RSS
 Edition PDF
 Edition ePaper

LES SERVICES

Abonnements
 Espace abonnés
 Boutique
 Events
 SMSAnnonces
 WebAdresses
 Publicité
 Voyages
 Rencontres

RECHERCHE

OK

FAVORITE ANNONCÉE

Suivi de l'actualité internationale en direct et en continu.

L'ACTUALITE EN CONTINU

Le Temps | Nouvelles internationales | Article

Vers une interdiction des armes à sous-munitions

La Suisse, à l'instar de nombreux pays, a salué jeudi le projet de traité interdisant les bombes à sous-munitions (BASM) adopté à Dublin. Berne aurait toutefois voulu que les grands pays producteurs de ce type d'armement soient également partie prenante.

Jeudi 29 mai 2008 16:51
 ATS

"Nous aurions souhaité un document qui apporte plus de flexibilité pour les délais de transition afin d'amener les pays producteurs (de BASM) à se joindre" à cette initiative, a déclaré Bernard Jeanty, chef du désarmement au Département fédéral de la défense (DDPS) interrogé par l'ATS.

Il faisait référence aux Etats-Unis, à la Chine, la Russie, l'Inde, le Pakistan et Israël absents du processus. "La Suisse a oeuvré depuis 2001 dans ce dossier pour chercher une réglementation équilibrée", a ajouté M. Jeanty.

111 pays

Après 10 jours de négociations souvent tendues, 111 pays participant à la conférence de Dublin sont tombés d'accord mercredi sur un projet de traité interdisant les BASM dans le monde. Le document interdit l'utilisation, la mise au point et le stockage de ces engins.

Elle sera officiellement présentée vendredi à Dublin et devra encore être formellement signée lors d'une cérémonie à Oslo en décembre avant sa ratification par l'ensemble des pays signataires.

Le traité entrera en vigueur six mois après sa ratification par 30 pays. Dès lors, l'interdiction des BASM sera immédiate. Leur destruction par les pays signataires devra avoir lieu dans un délai de huit ans.

Selon des chiffres non confirmés par le DDPS, la Suisse posséderait 200 000 bombes à sous-munitions de type M85 pour son artillerie. Une fois que le Conseil fédéral aura approuvé la ratification de la Convention, "une analyse sera réalisée pour le programme de démilitarisation", a précisé M. Jeanty. L'entreprise RUAG pourrait être chargée de cette tâche.

«Avancées historiques»

A la pointe dans le combat contre les armes à sous-munitions, Handicap International (HI) a salué les "avancées historiques" réalisées grâce à cette Convention qui "stigmatise 99 % des bombes à sous-munition qui existent aujourd'hui dans le monde".

"La barbarie institutionnalisée que représentaient les BASM et leurs utilisation va cesser; des millions de sous-munitions vont être détruites dans un délai raisonnable. Les Etats qui persisteront à les employer seront stigmatisés", se réjouit HI.

L'organisation déplore toutefois certains points du traité, a indiqué jeudi à l'ATS son directeur, Paul Vermeulen. Le responsable mentionne l'article 21 du document qui permet des opérations militaires conjointes, dans le cadre de l'OTAN par exemple, avec des Etats non signataires qui utilisent encore ce type d'armes.

UTILISATEUR

Nom

Mot de passe

Mot de passe oublié?

→ Accès d'un jour
 → S'abonner

Agrandir le texte
 Réduire le texte
 Transmettre

Anciens articles:

Pour la CIA, Al-Qaïda est sur le point d'être vaincue →

Rangoun tourne en ridicule l'aide humanitaire →

L'Irak demande l'annulation de sa dette →

→ Tous les anciens articles

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a appelé "tous les Etats à adhérer" à une convention qui "signifie que (les BASM) ne sont plus seulement moralement inacceptables mais aussi illégaux".

«Effet immédiat»

Du côté des gouvernement, l'Allemagne a indiqué qu'elle renonçait "avec effet immédiat" à ces armes. La France avait annoncé vendredi le retrait "immédiat" du service opérationnel de "plus de 90 %" de ses stocks de BASM.

La Grande-Bretagne a évoqué une "avancée capitale" à Dublin. Le premier ministre Gordon Brown avait annoncé peu avant l'accord que Londres allait mettre hors service l'ensemble de ses BASM, un geste destiné à débloquent les négociations, selon Londres.

Les armes à sous-munitions sont conçues pour disperser ou libérer des sous-munitions explosives qui se répandent jusqu'à plusieurs centaines sur la zone visée. Entre 5 % et 30 % n'explorent pas à l'impact au sol et menacent dès lors les populations des pays "pollués".

LE TEMPS SA

Présentation

Visite

Contacts

Droit du travail

Les réponses à vos questions sur le droit du travail en Suisse

www.weka.ch

Missions humanitaires

Inscrivez-vous pour l'été 2008 en Asie, Afrique, Amérique Latine !

www.Projects-Abroad.fr/missions

Engagement social AFS

S'engager 3 à 6 mois dans le projet d'une ONG - monde entier

www.afs.ch

e-mail

info@letemps.ch
www.letemps.ch

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés.

→ A propos → Nous contacter → Votre avis → Notre charte → RSS

[top](#)